



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

# BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5536

Jeudi 28 février 2013

<http://www.bvmt.com.tn>

**TUNINDEX : 4 635.93**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/1997)

**VARIATION DU JOUR : + 0,28%**

**VARIATION SUR L'ANNEE : + 1,22%**

**TUNINDEX20 : 1 822.82**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/2006)

**VARIATION DU JOUR : + 0,19%**

**VARIATION SUR L'ANNEE : + 1,73%**

## LES INDICES SECTORIELS \* (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 069,51	0,22%	0,41%
8300	INDICE DES BANQUES	2 747,34	0,22%	0,14%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9 201,91	0,39%	2,59%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4 685,49	0,15%	0,97%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 999,10	-0,01%	3,22%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 777,89	-0,01%	2,63%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2 701,75	-0,13%	2,56%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2 288,92	0,38%	-2,30%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	2 774,26	-0,20%	3,01%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 831,29	1,38%	1,04%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1 291,62	1,57%	1,81%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 573,22	0,22%	1,31%

## COTATION ELECTRONIQUE

### COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,400	29-05-2012	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	28,690	28,740	28,690	28,800	28,310		
2	1	0,600	11-07-2012	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	13,200	13,000	13,180	13,180	13,000		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,570	1,560	1,570	1,570	1,560		
4	1	0,420	14-05-2012	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	6,910						
5	5	0,150	23-07-2012	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	16,270	16,280	16,550	16,620	16,280		
6	10	2,000	16-07-2012	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	64,000	64,000	64,950	64,960	63,990		
7	5	0,400	20-09-2012	BH - Banque de l'Habitat	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000		
8	5	0,850	07-06-2012	TL - Tunisie Leasing	22,940						
9	1	0,240	29-06-2012	BT - Banque de Tunisie	11,920	11,930	11,920	11,940	11,920		
10	25	4,800	15-06-2012	Air Liquide Tunisie	365,990						
11	5	0,825	29-06-2012	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	34,000	34,500	34,500	34,500	34,500		
12	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	7,980	7,980	7,750	7,980	7,750		
13	5	0,400	10-09-2012	BNA - Banque Nationale Agricole	8,750	8,600	8,790	8,790	8,600		
14	5	1,400	07-06-2012	AMEN BANK	34,600	34,600	34,500	34,790	34,500		
15	1	0,200	06-07-2012	ATB - Arab Tunisian Bank	4,790	4,840	4,710	4,840	4,710		
16	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	17,800	17,500	17,800	17,800	17,500		
17	5	1,500	29-06-2012	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	70,500	70,500	70,500	70,510	69,910		
18	1	1,000	31-05-2012	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	8,250						
19	5	0,750	31-05-2012	CIL - Compagnie Internationale de leasing	15,130	15,140	15,130	15,390	15,130		
20	1	0,200	16-07-2012	ATL - Arab Tunisian Lease	3,390	3,300	3,390	3,390	3,300		
21	1	0,170	02-07-2012	PGH - Poulina Group Holding	6,730	6,710	6,700	6,710	6,660		
22	10	1,800	01-06-2012	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	151,000	153,000	152,000	153,000	151,000		
23	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	168,450	168,300	168,700	168,700	168,300		
24	5	0,200	04-07-2012	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	6,290	6,300	6,390	6,390	6,300		
25	5	0,700	18-05-2012	SALIM - Société d'Assurances SALIM	27,140						
26	1	0,250	16-07-2012	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	8,730	8,650	8,700	8,790	8,650		
27	1	0,023	18-07-2012	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,850	1,810	1,830	1,850	1,800		
28	1	0,070	13-07-2012	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	3,390	3,300	3,400	3,400	3,300		
29	10	1,000	16-07-2012	TJL - Attijari Leasing	37,400	37,690	37,400	37,690	37,400		
30	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	21,350	21,300	21,430	21,430	21,300		
31	5	0,450	25-06-2012	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	15,000	14,990	14,990	14,990	14,990		
32	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	6,390	6,580	6,650	6,670	6,450		
33	1	0,050	31-08-2012	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,670	2,670	2,790	2,790	2,670		
34	1	0,150	04-07-2012	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	5,050	5,090	5,100	5,150	5,010		
35	1	0,380	12-06-2012	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	8,500	8,700	8,500	8,700	8,490		
36	1	0,100	12-07-2012	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,080	3,080	3,150	3,150	3,080		
37	5	0,500	10-07-2012	EL WIFACK Leasing	14,150	13,730	14,140	14,140	13,730		
38	1	0,280	20-06-2012	Société ESSOUKNA	10,730	10,800	10,750	10,800	10,750		
39	1	0,200	08-06-2011	ADWYA - Société Adwya	8,160	8,160	8,100	8,160	8,090		
40	1	0,220	25-06-2012	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,900	4,900	4,900	4,900	4,830		
41	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	2,660	2,650	2,660	2,660	2,600		
42	1	0,550	09-07-2012	ARTES - Automobile Reseau Tunisien et Services	9,610	9,660	9,750	9,770	9,660		
43	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	6,400	6,250	6,400	6,400	6,250		
44	5	0,325	15-06-2012	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,020	7,970	8,020	8,020	7,970		
45	1	0,250	11-07-2012	ENNAKL Automobiles	11,000	10,870	10,840	10,900	10,840		
46	1	0,250	20-07-2012	Telnet Holding	6,790	6,850	6,820	6,850	6,750		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
47	20	1,800	10-09-2012	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	27,600	27,540	27,600		
48	10	2,000	24-04-2012	Placements de Tunisie - SICAF	45,840				
49	5	1,600	31-05-2012	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	71,830				
50	10	2,500	26-08-2011	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	50,500	51,980	51,980		
51	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,120	4,240	4,240		
52	10	2,000	15-06-2012	ALKIMIA - Société Chimique	44,300				
53	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Equipement	8,800				
54	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	8,900				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

\* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **AMEN BANK (10 à 5)**.

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREEE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis Tél. : 71 197 910. Fax : 71 197 903. - R.C. : B4771995.

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
55	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	12,300	12,470	12,400	12,640	12,210		
56	1			Société SERVICOM	18,290	18,300	18,300	18,300	18,290		
57	1			Société Carthage Cement	3,540	3,540	3,600	3,600	3,510		
58	1	0.100	01-06-2012	Société HEXABYTE	6,510	6,320	6,500	6,700	6,320		
59	1			Société LAND'OR	7,500						

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPECIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
60	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	2,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS				DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
											INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA</b>												
61	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	09-07-2012	105,200						
62	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	13-04-2012	100,000	100,000	100,000	66,986			
63	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	08-02-2013	100,000						
64	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013	11-10-2012	100,900						
65	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	83,000						
66	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	09-05-2012	104,250						
67	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	11-07-2012	104,320						
68	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	71,000						
69	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013	09-03-2012	100,000						
70	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	09-03-2012	106,600						
71	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	09-03-2012	96,000						
72	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	10-08-2012	96,000						
73	BTA 4ANS 5,0% OCTOBRE 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B1015	12-10-2015	12-10-2012	100,000						
74	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B1018	12-10-2018	12-10-2012	100,000						
75	BTA 4ANS 5,25% DECEMBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B1216	12-12-2016		100,000						
<b>LES EMPRUNTS</b>												
76	BTE EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09		BTE9	15-09-2019	15-09-2012	100,000						
77	EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09		BE10F	17-09-2020	17-09-2012	100,000						
78	EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09		BE10V	17-09-2020	17-09-2012	100,000						
79	EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09		BE10B	17-09-2030	17-09-2012	100,000						
80	EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09		BE11F	09-02-2032	09-02-2013	100,000						
81	EO BTE 2011 Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02		BE11V	09-02-2019	09-02-2013	99,990						
82	ATTIJARI BANK EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02		TJB10	11-01-2018	11-01-2013	100,000						
83	BH EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12		BH7S	07-12-2014	07-12-2012	99,910						
84	EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9A	31-12-2024	31-12-2012	100,000						
85	EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9B	31-12-2024	31-12-2012	100,000						
86	TUNISIE EO TUNISIE LEASING 2008/1 Sans AP à 6,5% j. 30/06		TL81F	30-06-2013	30-06-2012	100,000						
87	LEASING EO TUNISIE LEASING 2008/1 Sans AP TMM+1,0% j. 30/06		TL81V	30-06-2013	30-06-2012	100,000						
88	EO TUNISIE LEASING 2008/2 Sans AP à 6,5% j. 27/11		TL82F	27-11-2013	27-11-2012	102,200						
89	EO TUNISIE LEASING 2008/2 Sans AP TMM+1,0% j. 27/11		TL82V	27-11-2013	27-11-2012	100,000						
90	EO TUNISIE LEASING 2008/3 Sans AP à 6,5% j. 27/01		TL83F	27-01-2014	27-01-2013	100,000						
91	EO TUNISIE LEASING 2008/3 Sans AP TMM+1,0% j. 27/01		TL83V	27-01-2014	27-01-2013	100,000						
92	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03		TL91F	02-03-2014	02-03-2012	100,000						
93	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03		TL91V	02-03-2014	02-03-2012	100,000						
94	EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09		TL95F	25-09-2014	25-09-2012	100,000						
95	EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09		TL95V	25-09-2014	25-09-2012	100,000						
96	EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03		TL92F	29-03-2015	29-03-2012	100,000						
97	EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 29/03		TL92V	29-03-2015	29-03-2012	100,000						
98	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06		T101F	01-06-2015	01-06-2012	100,000						
99	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06		T101V	01-06-2015	01-06-2012	100,000						
100	EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11		TL10F	17-11-2015	17-11-2012	100,000						
101	EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j. 17/11		TL10V	17-11-2015	17-11-2012	100,000						
102	EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02		T105F	28-02-2016	28-02-2012	100,000						
103	EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02		T105V	28-02-2016	28-02-2012	100,000						
104	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06		T111F	10-06-2016	10-06-2012	100,000						
105	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Variable 5ans AP TMM+0,90% j. 10/06		T111V	10-06-2016	10-06-2012	100,000						
106	EO TUNISIE LEASING 2011/2 Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10		T112F	29-10-2016	29-10-2012	100,000						
107	EO TUNISIE LEASING 2011/2 Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 29/10		T112V	29-10-2016	29-10-2012	100,000						
108	EO TUNISIE LEASING 2011/3 Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01		T113F	29-01-2017	29-01-2013	100,000						
109	EO TUNISIE LEASING 2011/3 Variable 5ans AP TMM+1,35% j. 29/01		T113V	29-01-2017	29-01-2013	100,000						
110	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 29/05		T21AF	29-05-2017		100,000						
111	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 29/05		T21AV	29-05-2017		100,000						
112	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 29/05		T21BF	29-05-2017		100,000						
113	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 6,30% j. 15/01		T22AF	15-01-2018		100,000						
114	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 15/01		T22AV	15-01-2018		100,000						
115	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 6,40% 2 ans de franchise j. 15/01		T22BF	15-01-2020		100,000						
116	STB EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024	15-05-2012	100,000						
117	EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028	15-05-2012	100,000						
118	EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033	15-05-2012	100,000						
119	EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025	18-02-2013	101,760						
120	EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03		SB10A	23-03-2020	23-03-2012	100,000						
121	EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03		SB10B	23-03-2025	23-03-2012	100,000						
122	EO STB Subordonné 2011 Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01		SB11F	27-01-2019	27-01-2013	100,000						
123	EO STB Subordonné 2011 Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01		SB11V	27-01-2022	27-01-2013	100,000						
124	BNA EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04		BNA9S	07-04-2024	07-04-2012	100,000						
125	AMEN BANK EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017	29-01-2013	100,000						
126	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023	21-05-2012	100,000						
127	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028	21-05-2012	100,000						
128	EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09		ABS9F	30-09-2024	30-09-2012	100,000						
129	EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09		ABS9V	30-09-2024	30-09-2012	100,000						
130	EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08		AB825	31-08-2025	31-08-2012	100,000						
131	EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09		A111F	26-09-2021	26-09-2012	99,990						
132	EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09		A111V	26-09-2021	26-09-2012	100,000						
133	EO AMEN BANK Subordonné 2012 Fixe 10ans AP à 6,25% j. 17/09		ABS2F	17-09-2022		100,000						

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENT E	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
									INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES EMPRUNTS - SUITE</b>										
143	UIB	EO UIB 2009 - IA 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019	17-07-2012	100,000				
144		EO UIB 2009 - IB 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2012	100,000				
145		EO UIB 2009 - IC 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2012	100,000				
146		EO UIB 2011/1 - Variable Catégorie A 10ans AP à TMM+1% j. 26/08	UI11A	26-08-2021	26-08-2012	100,000				
147		EO UIB 2011/1 - Fixe Catégorie B 20ans AP à 6,3% j. 26/08	UI11B	26-08-2031	26-08-2012	100,000				
148		EO UIB 2011 - 7ans AP à 5,90% j. 30/01	UB112	30-01-2019	30-01-2013	100,000				
149	CIL	EO CIL 2008 / I Sans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2012	100,000				
150		EO CIL 2008 / I Sans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2012	100,000				
151		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019	15-01-2013	100,000				
152		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019	15-01-2013	100,000				
153		EO CIL 2009 / I Fixe Sans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014	20-07-2012	100,000				
154		EO CIL 2009 / I Variable Sans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014	20-07-2012	100,000				
155		EO CIL 2009 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014	15-09-2012	100,000				
156		EO CIL 2009 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014	15-09-2012	101,120				
157		EO CIL 2009 / 3 Fixe Sans AP à 5,25% j. 29/01	CL93F	29-01-2015	29-01-2013	100,000				
158		EO CIL 2009 / 3 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 29/01	CL93V	29-01-2015	29-01-2013	100,000				
159		EO CIL 2010 / I Fixe Sans AP à 5,25% j. 30/07	CI01F	30-07-2015	30-07-2012	100,000				
160		EO CIL 2010 / I Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/07	CI01V	30-07-2015	30-07-2012	100,000				
161		EO CIL 2010 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 03/11	CL02F	03-11-2015	03-11-2012	100,000				
162		EO CIL 2010 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 03/11	CL02V	03-11-2015	03-11-2012	100,000				
163		EO CIL 2011 / I Fixe Sans AP à 5,5% j. 15/02	CL11F	15-02-2016	15-02-2013	100,000				
164		EO CIL 2011 / I Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/02	CL11V	15-02-2016	15-02-2013	100,000				
165		EO CIL 2012 / I Fixe Sans AP à 6,0% j. 30/03	CL12I	30-03-2017		100,000				
166	BTKD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2012	100,000				
167		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2012	100,000				
168		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2012	100,000				
169		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2012	100,000				
170		EO BTK 2012/I Fixe 7ans AP à 6,30% j. 15/11	BTK2F	15-11-2019		100,000				
171		EO BTK 2012/I Variable 7ans AP à TMM+1,75% j. 15/11	BTK2V	15-11-2017		100,000				
172	ATL	EO ATL 2006 / I 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL6I	15-06-2013	15-06-2012	100,010				
173		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2012	100,000				
174		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2012	100,000				
175		EO ATL 2008-I Fixe Sans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2012	100,000				
176		EO ATL 2008-I Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2012	100,000				
177		EO ATL 2009 Sans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2012	100,000				
178		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2012	100,000				
179		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2012	100,000				
180		EO ATL 2009-3 Fixe Sans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2012	100,000				
181		EO ATL 2009-3 Variable Sans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2012	100,000				
182		EO ATL 2010-I Fixe Sans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015	09-08-2012	100,000				
183		EO ATL 2010-I Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015	09-08-2012	100,000				
184		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017	30-12-2012	100,000				
185		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017	30-12-2012	100,000				
186		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	ATL1I	13-02-2019	13-02-2013	100,000				
187	Meublalex	EO Meublalex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
188		EO Meublalex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
189		EO Meublalex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
190		EO Meublalex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
191		EO Meublalex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
192		EO Meublalex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
193		EO Meublalex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2012	100,000				
194	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe Sans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2013	100,000				
195	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable Sans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2013	100,000				
196		EO ATTIJARI LEASING 2010-I Fixe Sans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015	15-09-2012	100,000				
197		EO ATTIJARI LEASING 2010-I Variable Sans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015	15-09-2012	100,000				
198		EO ATTIJARI LEASING 2011 5ans AP à 6,0% j. 13/01	TJL1I	13-01-2017	13-01-2013	100,000				
199		EO ATTIJARI LEASING 2012/I 5ans AP à 6,25% j. 31/05	JL21B	31-05-2017		100,000				
200		EO ATTIJARI LEASING 2012/I 7ans AP à 6,35% 2 ans de franchise j. 31/05	JL21C	31-05-2019		100,000				
201	AIL	EO AIL 2008 Sans AP 6,5% j. 30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2012	100,000				
202		EO AIL 2009 / I Sans AP 6,5% j. 23/02	AIL9I	23-02-2014	23-02-2012	100,000				
203		EO AIL 2010 / I Sans AP 5,25% j. 08/04	AIL0I	08-04-2015	08-04-2012	100,000				
204		EO AIL 2011 / I Sans AP 5,75% j. 28/04	AIL1I	28-04-2016		100,000				
205		EO AIL 2012 / I Fixe Sans AP 6% j. 15/05	AIL2F	15-05-2017		100,000				
206		EO AIL 2012 / I Variable Sans AP à TMM+1,5% j. 15/05	AIL2V	15-05-2017		100,000				
207	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2012	100,000				
208		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2012	100,000				
209		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2012	100,000				
210	UNION DE	EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2012	100,020				
211	FACTORING	EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2012	100,000				
212		EO UNIFACTOR 2010 Fixe 5ans AP à 5,5% j. Le 04/02	UF10F	04-02-2016	04-02-2013	100,000				
213		EO UNIFACTOR 2010 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 04/02	UF10V	04-02-2016	04-02-2013	100,000				
214	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016	10-01-2013	100,000				
215	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016	10-01-2013	100,000				
216	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2012	100,000				
217	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2012	100,000				
218	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2012	100,000				
219	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2012	100,000				
220	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2012	100,000				
221		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2012	100,000				
222		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2012	100,000				
223	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe Sans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2012	100,000				
224		EO HL 2008-I Variable Sans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2012	100,000				
225		EO HL 2009-I Fixe Sans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2012	100,000				
226		EO HL 2009-I Variable Sans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2012	100,000				
227		EO HL 2009-2 Fixe Sans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014	25-09-2012	100,000				
228		EO HL 2009-2 Variable Sans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014	25-09-2012	100,000				
229		EO HL 2010-I Fixe Sans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015	18-06-2012	100,000				
230		EO HL 2010-I Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015	18-06-2012	100,000				
231		EO HL 2010-2 Fixe Sans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015	26-11-2012	100,000				
232		EO HL 2010-2 Variable Sans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015	26-11-2012	100,000				
233										

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
246	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIBI2	Octobre 2016	15-02-2013	100,00					
247	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2BI2	Juillet 2016	15-02-2013	100,00					
248		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2BI3	Avril 2020	15-02-2013	100,00					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
249				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	7,980				
250				MONOPRIX	(da. 1/2. 10/06/2011 - MNP11)	17,410				
251				MONOPRIX	(da. 1/5. 04/06/2012 - MNP12)	5,740				
252				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	10,580				
253				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	7,930				
254				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFB11)	18,510				
255				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	12,340				
256				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,900				
257				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,630				
258				SFBT	(da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	1,640	0,650	0,650		
259				SFBT	(da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	1,340	0,650	0,650		
260				SFBT	(da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	2,000	1,900	1,900		
261				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	2,600				
262				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,310				
263				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,280				
264				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,250				
265				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,230				
266				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,100				
267				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,350				
268				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,140				
269				SPDIT	(da. 1/24. 03/05/2012 - SPD12)	0,290	0,250	0,250		
270				AMS	(da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	1,510				
271				AMS	(da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,370				
272				AMS	(da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,290				
273				AMS	(da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,280				
274				AMS	(da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,530				
275				AMS	(da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	1,370				
276				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,020				
277				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,660				
278				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,990				
279				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,000				
280				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,020				
281				BH	(da. 1/20. cp 12. 15/09/1999 - BH12)	0,920				
282				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,710				
283				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,060				
284				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,170				
285				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	12,040				
286				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	8,030				
287				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,730				
288				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,300				
289				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,540				
290				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,510				
291				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,490				
292				Tunisie Leasing	(da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,400				
293				Tunisie Leasing	(da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,370				
294				Tunisie Leasing	(da. 3/80. 01/02/2013 - TLS13)	0,830	0,800	0,800		
295	5			Tunisie Leasing	<b>AN</b> j. 01/01/2013 TLSN3	22,090				
296				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	3,120				
297				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	10,100				
298				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	4,210				
299				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	9,820				
300				BT	(da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	6,350				
301				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	322,720				
302				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	184,410				
303				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	158,060				
304				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	105,380				
305				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	76,640				
306				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	58,950				
307				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	54,420				
308				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	50,230				
309				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	49,360				
310				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	40,960				
311				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	40,150				
312				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 05/09/2011 - ALQ11)	35,930				
313				Air Liquide Tunisie	(da. 1/15. 03/09/2012 - ALQ12)	24,400				
314				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	13,470				
315				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	24,250				
316				UBCI	(da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	17,410				
317	5			UBCI	<b>NS</b> j. 01/01/2013 UBCS2	33,170				
318				BNA	(da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,000				
319				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	4,080				
320				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,510				
321				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,540				
322				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,620				
323				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,880				
324				AMEN BANK	(da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	2,980				
325				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,950				
326				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,570				
327				ATB	(da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,330				
328				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,870				
329				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	5,340				
330				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	4,860				
331	10			ICF	<b>NS Lib 25%</b> j. 01/01/2012 ICFNS	43,000	41,710	41,710		
332				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	22,930				
333				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	16,200				
334				SIMPAR	(da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	11,650				
335				SIMPAR	(da. 1/8. 02/07/2012 - SIM12)	8,810				
336				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	8,820				
337				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	5,640				
338				CIL	(da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	6,870				
339				CIL	(da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	3,970				
340				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,830				
341				ATL	(da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,380	0,330	0,330		
342	1			ATL	<b>AN</b> j. 01/01/2013 ATLN2	3,190				B
343				PGH	(da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,560				
344				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,240				
345				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	84,480				
346				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,850				
347				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,850				
348				SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	1,540				
349				SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,700				
350				SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,300				
351				SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,760				
352				SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,700				
353				SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,420				
354				SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,700				
355				SOTUVER	(da. 10/31. 16/07/2012 - STV12)	2,820	2,400	2,400		
356				SOTUMAG	(da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,630				
357				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,210				
358				SIAME	(da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,440				
359				SIAME	(da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,490				
360				SIAME	(da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,150				

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
261				ATTIJARI LEASING	Action Rompue - TJLR				
262				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	6,920			
363				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	4,660			
364				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	3,850			
365				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,030			
366				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	1,790			
367				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 - SPIL2)	0,690			
368				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,750			
369				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,510			
370				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,330			
371				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 - SOMI1)	0,150			
372				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 - SOMI2)	0,280	0,060	0,060	
373				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,060			
374				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,900			
375				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	0,730			
376				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 - GIF12)	1,550	0,920	0,920	
377				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,010			
378				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	1,660			
379				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	2,850			
380				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	1,000			
381				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 - ASS12)	0,420			
382				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,370			
383				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 - SOK12)	0,420			
384				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	2,150			
385				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 - ADW12)	1,080			
386				TPR	(da. 1/11/19. 20/06/2008 - TPR08)	1,630			
387				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,580	0,050	0,050	
388				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,840	0,740	0,740	
389				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,180			
390				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 - TPR12)	0,720	0,050	0,050	
391				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,230	0,210	0,210	
392				SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 - SOP13)	0,160			
393				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 - ART12)	0,270	0,300	0,300	
394				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	2,400	0,060	0,060	
						0,070			

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
395	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	13,900				
396	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	11,940				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPO N	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

## MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
<b>TRANSACTIONS PROGRAMMEES</b>									
<b>OFFRES AVEC CONTREPARTIE</b>									
Sté Agro Technologies - AGROTECH	100	73.360	22-02-2013	110.000		18	TSI	31-03-2013	01-03-2013
Sté Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation AMINA	100	110.000	22-02-2013	110.000		40	CGF	15-03-2013	01-03-2013
<b>OFFRE SANS CONTREPARTIE</b>									
Banque Tunisienne de Solidarité - BTS-	10	10.000	05-10-2012	10.000		100	AFC	28-02-2013	
Foire Internationale de Tunis	32			32.000		200	AFC	28-02-2013	

# DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

## OFFRE A PRIX FERME –OPF– ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «AETECH»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au **Marché Alternatif** de la Bourse, la société «Ae Tech» ouvre son capital social au public à hauteur de **26,24%** qui sera réalisée par augmentation de capital avec les conditions ci-après.

### ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «AETECH» AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 14/12/2012, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société «AeTECH» au marché alternatif de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société «AeTECH» se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse au cours de 6 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

### Autorisation d'augmentation du capital :

Sur proposition du Conseil d'Administration du 03/01/2013, d'augmenter le capital social pour le porter de 1 640 000 dinars à 2 223 334 dinars et ce par la création de **583 334** actions nouvelles, destinées au public, d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, à souscrire en numéraire et à libérer en totalité à la souscription, majoré d'une prime d'émission de cinq (5) dinars pour chaque action souscrite, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03/01/2013 a approuvé les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et a décidé de réaliser une augmentation de capital pour un montant maximal de quatre Millions de dinars tunisiens (4 000 000 DT) prime d'émission comprise en une ou plusieurs fois, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription de nouvelles actions de la société destinées au public.

### Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03/01/2013 a décidé de réserver l'intégralité de l'augmentation de capital projetée au public. En conséquence de cette décision les anciens actionnaires ont renoncé à leur Droit Préférentiel de Souscription (DPS) au profit des souscripteurs potentiels. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces DPS pour la totalité de l'augmentation de capital.

### Cadre de l'offre :

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de **583 334 actions** d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 26,2369% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

### 1- Présentation de la société :

**Dénomination :** Société Advanced e-Technologies «AeTECH»

**Siège social :** 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 12/10/2001

**Capital social :** 1 640 000 dinars, divisé en 1 640 000 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées.

**Objet social :** La Société a pour objet :

✓ La commerce en gros des équipements informatiques et accessoires.

✓ La fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'internet, de l'informatique et de la bureautique. La formation sur les produits, logiciels et métiers dans le domaine des logiciels et métiers dans le domaine des technologies de communication de télécommunication de l'Internet, de l'informatique et de la bureautique.

✓ Et généralement toutes opérations quelles que soient leurs natures se rattachant directement et indirectement à l'un des objets ci-dessus énumérés.

### 2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **20/02/2013 au 12/03/2013** inclus.

### 3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2012**.

### 4- Prix de l'offre et modalités de paiement:

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «AeTECH» a été fixé à **6 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordres désirant souscrire à des actions de la société « AeTECH », dans le cadre de l'offre à prix ferme, s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre à prix ferme.

### 5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «AeTECH» exprimées dans le cadre de la présente Offre (sauf pour la souscription à la catégorie C qui sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse MCP).

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° **07038005034000068720** ouvert auprès de **l'AMEN BANK**, Agence les Berges du Lac II, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

### 6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de **583 334 actions** nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit **26,2369%** du capital social après réalisation de l'augmentation, telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013.

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en trois (3) catégories:

**Catégorie A: 47,9999%** des actions offertes, soit **280 000 actions** seront réservées **aux institutionnels** tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum **10 actions** et au maximum **111 166 actions**, soit 5% du capital social après augmentation.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

**Catégorie B: 47,9999%** des actions offertes, soit **280 000 actions** seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum **10 actions** et au maximum **11 116 actions**, soit 0,5% du capital social après augmentation.

**Catégorie C: 4,0001%** des actions offertes, soit **23 334 actions** seront réservées au personnel de la société «AeTECH ». La souscription à cette catégorie sera **centralisée chez l'intermédiaire en bourse MCP**.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

✓ Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,

✓ Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,

✓ Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,

✓ Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,

✓ Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

✓ Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à Dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 11 116 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 111 116 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre à prix ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

✓ Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.

✓ Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

✓ Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées ci-dessus notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

### 7- Mode de répartition des titres :

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

**Pour la catégorie A :** les demandes de souscription seront satisfaites au **prorata** sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

**Pour les catégories B et C :** les demandes de souscription seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie **A puis à la catégorie B puis à la catégorie C**.

### 8- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent **par catégorie** les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles établis par la Bourse.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous pli fermé, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques correspondants (CD ou clé USB) au plus tard le **jeudi 14 mars 2013 à 17h00**.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée à la Bourse sis au : Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

### 9-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'offre à prix ferme seront communiqués sous pli fermé, le **vendredi 15 mars 2013**, à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MCP, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

### 10-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive, l'avis préciserà par intermédiaire, le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

### 11-Règlement des capitaux et livraisons des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la BVMT communiquera à chaque intermédiaire l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (03) jours ouvrables après la date de résultat de l'offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 19/10/2012 aux actions anciennes de la société « AeTECH » le code ISIN TN0007500010.

La société «AeTECH» s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par MCP, intermédiaire en bourse.

### 12- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le marché Alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié aux bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

### 13- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période de 1 an à partir de la date d'introduction est établi entre MENA CAPITAL PARTNERS «MCP», intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence Monsieur Zoubair CHAIEB portant sur un montant de 100 000 dinars et 25000 titres.

### 14- Listing Sponsor :

BNA CAPITAUX, a été désignée par la société « AeTECH » pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins les deux exercices suivant son introduction.

Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation d'AeTECH sur le marché principal de la cote de la Bourse. En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société « AeTECH » doit, sans délai, désigner un nouveau Listing Sponsor.

Le Conseil du Marché Financier doit être informé de toute désignation.

### 15-Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société « AeTECH » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à MENA CAPITAL PARTNERS« MCP », intermédiaire en bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 13-808 du 05/02/2013, est mis à la disposition du public auprès de la société «AeTECH », de la MCP, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur les sites Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et de la Bourse : [www.bvmt.com.tn](http://www.bvmt.com.tn).

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ ONE TECH HOLDING SA «OTH»

#### Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 15 février 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 51 078 075 actions constituant le capital actuel de la société One Tech Holding SA, ainsi que des 2 521 925 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 53 600 000 actions de nominal un dinar chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 12 609 625 actions, soit 23,5% du capital social après augmentation.

**Intermédiaires introducteurs :** Tunisie Valeurs et Axis Capital Bourse.

**Evaluateur :** Axis Capital.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

### COTATION EN BOURSE DES TITRES UBCI SUITE A LA REALISATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE DECIDEE PAR L'AGE DU 22 JUIN 2012

#### A partir du mardi 19 février 2013,

- Les 946 987 actions nouvelles souscrites, issues de l'augmentation du capital de la société « UBCI », seront négociées en bourse séparément des actions anciennes dans les conditions suivantes :
- Code Mnémonique : UBCS2
- Code ISIN : TN0002400679
- Groupe de Cotation : 32

### RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET DU PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE LAND'OR

1. A partir du vendredi 15 février 2013, les 3 244 000 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société LAND'OR ainsi que les 1 456 000 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de 4 700 000 actions de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché Alternatif des titres de capital de la Cote de la Bourse, au cours de 7,500 dinars.

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société LAND'OR sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2. La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Demandée et Retenue	Quantité attribuée par catégorie			Total Attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
AFC	214	321 441		3 902	6 076	9 978
AMEN INVEST	1 713	750 726		31 533	3 192	34 725
ATTIJARI INTERM	1 189	215 946		21 801	25 199	47 000
AXIS BOURSE	652	63 986		12 091		12 091
BEST INVEST	189	13 050		3 484		3 484
BIAT CAPITAL	525	178 201		9 732	7 644	17 376
BNA CAPITAUX	2 163	428 189		39 720	9 958	49 678
CCF	390	64 383		7 219	4 901	12 120
CGF	1 598	521 996		29 450	18 524	47 974
CGI	690	89 297		12 681		12 681
FINA Corp.	335	69 549		6 213		6 213
MAC SA	3 075	2 559 160	50 000	56 076		106 076
MAXULA BOURSE	1 352	217 991		24 929	22 371	47 300
MENA CAP	89	107 334		1 659		1 659
SBT	19	6 750		361		361
SCIF	1 085	67 724		19 940	261	20 201
SIFIB BH	435	77 560		8 015	9 801	17 816
SOFIGES	691	78 140		12 749		12 749
TSI	1 188	957 191		22 104	4 650	26 754
TUNISIE VALEURS	3 084	638 459		57 532	19 602	77 134
UBCI FINANCE	72	82 105		1 288	13 821	15 109
UFI	172	18 080		3 180		3 180
UIB FINANCE	18	4 915		341		341
<b>Total de l'OPF</b>	<b>20 938</b>	<b>7 532 173</b>	<b>50 000</b>	<b>386 000</b>	<b>146 000</b>	<b>582 000</b>

Par ailleurs, MAC SA informe que les 874 000 actions offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de 24 investisseurs institutionnels.

### ADMISSION DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES

#### Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 27 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 3 000 000 actions constituant le capital actuel de la société Syphax Airlines, ainsi que des 2 500 000 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 5 500 000 actions de nominal cinq dinars chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 2 500 000 actions nouvelles à émettre, soit 45,45% du capital après augmentation.

**Intermédiaires introducteurs :** TUNISIE VALEURS et MAC SA.

**Evaluateur :** MAC SA.

**Listing sponsor :** TUNISIE VALEURS

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

### ADMISSION DE LA SOCIETE EURO-CYCLES

#### Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 20 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 5 400 000 actions constituant le capital actuel de la société Euro-cycles de nominal un dinar chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 620 000 actions, soit 30,0% du capital social.

**Intermédiaire introducteur :** Amen Invest.

**Evaluateur :** Amen Invest.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

### ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ NEW BODY LINE

#### Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 13 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 3 150 000 actions constituant le capital actuel de la société NEW BODY LINE, ainsi que des 630 000 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 3 780 000 actions de nominal un dinar chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 575 000 actions composées de 945 000 actions anciennes et de 630 000 actions nouvelles à émettre, soit 41,67% du capital après augmentation.

**Intermédiaire introducteur :** TSI.

**Evaluateur :** BDO TUNISIE.

**Listing sponsor :** TSI

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

### ADMISSION DE LA SOCIETE AE TECH

#### Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 10 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 1 640 000 actions constituant le capital actuel de la société Ae Tech, ainsi que des 583 334 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 2 223 334 actions de nominal un dinar chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 583 334 actions nouvelles à émettre, soit 26,2% du capital après augmentation.

**Intermédiaire introducteur :** MENA CAPITAL PARTNERS.

**Evaluateur :** MENA CAPITAL PARTNERS.

**Listing sponsor :** BNA CAPITAUX

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### ADMISSION DE LA SOCIETE BITAKA

#### Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 30 novembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 4 500 000 actions constituant le capital actuel de la société BITAKA, ainsi que des 1 320 000 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 5 820 000 actions de nominal un dinar chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 920 000 actions, dont 1 320 000 nouvelles à émettre et 600 000 actions anciennes, soit 32,99% du capital après augmentation.

**Intermédiaire introducteur :** AXIS CAPITAL BOURSE.

**Evaluateur :** AXIS CAPITAL.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

### AMEN BANK

#### Augmentation du Capital d'Amen Bank

Amen Bank rappelle au public que l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 31 Mai 2012 a décidé de porter le capital social de 100 000 000 de dinars à 122 222 000 de dinars. Dans ce cadre une convention a été signée le jeudi 24 Janvier 2013 avec SFI (Société Financière internationale), fixant les modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital. Cette opération prévoit notamment :

L'Incorporation des réserves pour 10 000 000 dinars et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes

L'émission de 2 444 000 nouvelles actions au nominal de 5 dinars réservée exclusivement à SFI (Société financière internationale) du Groupe Banque Mondiale et à deux de ses fonds d'investissements selon les parts suivantes :

1 222 000 actions à IFC Capitalisation Fund

977 600 actions à Africa Capitalisation Fund

244 400 actions à IFC

Aussi la convention a fixé le prix de souscription sur la base de la moyenne des soixante derniers jours des cours boursiers pondérée par les volumes quotidiens des transactions. Le prix moyen ainsi obtenu de 34,179 dinars a fait l'objet d'un ajustement à la baisse compte tenu de l'attribution d'actions gratuites aux anciens actionnaires à hauteur de 10 Millions de dinars, ce qui donne un prix de souscription effectif de 30,830 dinars. Ainsi la participation de la SFI et ses deux fonds d'investissements au capital d'Amen Bank s'établira à 9,98% répartie comme suit :

En nominal : 12 220 000 dinars

En prime d'émission : 63 128 520 dinars

Amen Bank rappelle également que l'assemblée Générale extraordinaire a décidé de conférer tous les pouvoirs au Directoire pour entamer toutes les démarches pour l'obtention si nécessaire de l'agrément de la BCT et de fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment celles relatives à la date de jouissance, les délais d'émission, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ainsi que toutes autres actions nécessaires à la réalisation de cette opération d'augmentation de capital.

### DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING

M. Mohamed MELLOUSSE, qui détenait directement 146 100 actions et droits de vote représentant 4,87 % du capital de la société EL WIFACK LEASING, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 07 Février 2013, le seuil de 5% du capital et ce, suite à l'acquisition de 23 200 actions, représentant 0,77% du capital.

Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote ;
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par la SOFIGES, Intermédiaire en Bourse, le 26 Février 2013.

## AVIS DES SOCIETES

### AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE - UBCI -

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Finance « UBCI Finance » informe les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie et le public que l'augmentation du capital social en numéraire de la banque, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/06/2012, réservée aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, et dont la période de souscription a été ouverte du 10/12/2012 au 24/12/2012 inclus, conformément à la note d'opération relative à l'opération visée par le CMF sous le n° 12- 0797 du 23/11/2012, a été réalisée par l'émission de 946 987 actions nouvelles de nominal 5 dinars.

Le capital social est ainsi porté à 80 493 965 dinars divisé en 16 098 793 actions de nominal 5 dinars.

### COMMUNIQUE DE PRESSE - UBCI -

#### ANNULATION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- ayant jugé inopportun de poursuivre l'émission en cours de son Emprunt Obligatoire Subordonné UBCI 2012 (Visa du CMF N° 12-802 du 27 décembre 2012) a, par conséquent, décidé d'annuler ladite émission.

L'opportunité d'une nouvelle opération sera examinée ultérieurement.

### AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

#### Augmentation de capital annoncée:

La société Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES porte à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'en exécution de la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2012, décidant l'augmentation du capital social de 25 500 000 Dinars à 38 250 000 Dinars, par incorporation de réserves, à réaliser sur deux tranches égales, publiée au BO N° 4141 du Mardi 03-7-2012 et après la réalisation de la première tranche de l'augmentation d'une valeur de 6 375 000 Dinars, le Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2012 a décidé de réaliser la deuxième tranche de l'augmentation du capital d'un montant de **6 375 000 Dinars** pour le porter **de 31 875 000 Dinars à 38 250 000 Dinars** et ce par incorporation des réserves (résultats reportés).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 Dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 31 875 000 actions anciennes composant le capital actuel à **raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes**, et ce à partir du **4 Mars 2013**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

#### Jouissance des actions nouvelle gratuites:

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> Janvier 2013**.

#### Cotation en Bourse:

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse droits d'attributions détachés, à partir du **04 Mars 2013**.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **04 Mars 2013**.

#### Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **4 Mars 2013**.